

CGV-110611

UNIVERSITÉ DE MONCTON

214^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 11 juin 2011

de 9 heures à 12 h 40

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

PRÉSENCES

Alain Bossé	Nord-Ouest	Vaughne Madden	Atlantique (NE)
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	André G. Richard, président	Sud-Est
Louis R. Comeau, chancelier	U de M	Ivan Robichaud	Nord-Est
Léandre Cormier	Sud-Est	Milaine Roy	Étudiante (Shippagan)
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	Jean Soucie	Nord-Ouest
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	<u>Invités et invitées</u>	
Danys Delaquis	Extérieur des régions	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Marie-France Doucet	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Yves Gagnon	Nord-Est	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Patrick Lavoie	Étudiant (Edmundston)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Ghislain LeBlanc	Étudiant (Moncton)		
Louis Léger	Sud-Est		
Bill Lévesque	Extérieur des régions		

ABSENCES MOTIVÉES : Georges Arsenault, Lise Bastarache, Liette Dumas-Sluyter, Hermel Landry, Roseline Paulin et Pauline Roy

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
7.	CORRESPONDANCE	5
8.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-110416	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
11.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-110502, CEX-110511 ET CEX-110609 ...	6
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)	6
	12.1 CEX-110502	6
	12.1.1 Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada	6
	12.1.2 Inscriptions à la session d'hiver (Faculté de foresterie)	6
	12.1.3 Rencontre avec les ministres francophones du Cabinet	7
	12.1.4 Rapport des ressources humaines	7
	12.1.5 Nomination : directrice de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales	7
	12.2 CEX-110511	7
	12.2.1 Nomination de cadre (poste de VRAEI)	7
	12.3 CEX-110609	8
	12.3.1 Dossier du Conseil des gouverneurs (poste de VRAEI)	8
	12.3.2 Nominations	10
	Vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche	10
	Vice-doyen de la Faculté d'administration	11
	Directeur de l'École de kinésiologie et de récréologie	11
13.	RAPPORT DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-110506	11
14.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-110315	11
15.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)	11
	15.1 Nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance-régime coopératif)	11
	15.2 Création du Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie)	12
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	12
	16.1 Nominations au Conseil des gouverneurs	12
	16.2 Nominations à des comités du Conseil des gouverneurs	13
	16.2.1 Comité de placement	13
	16.2.2 Comité de vérification	13
17.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	13
	17.1 Négociations collectives	13
	17.2 Budget du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada	14
18.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	14
	18.1 Politique des achats, des biens et des services	14
19.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	15

19.01	CONVENTION DE LOCATION - CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK	15
20.	PRÉSENTATION SUR LES PROGRAMMES DU CAMPUS DE SHIPPAGAN	15
21.	AFFAIRES NOUVELLES	16
21.1	Site Web pour le poste de rectrice et vice-chancelière ou de recteur et vice-chancelier	16
21.2	Remerciements	16
22.	PROCHAINES RÉUNIONS	16
23.	CLÔTURE	16
	DOCUMENTS	17
	Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
	Document B : Correspondance	B(1-13)
	Document C : Procès-verbal CCJ-110315	C(1-33)
	Document D : Création du programme de criminologie	D(1-96)
	Document E : Nominations au Conseil des gouverneurs	E(1-3)
	Document F : Nominations à des comités du Conseil des gouverneurs	F(1-4)
	Document G : Budget du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada	G(1)
	Document H : Politique des achats, des biens et des services	H(1-24)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

9 h 4 : le président, Maître André G. Richard, c.r., souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 214^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

Carmen Babineau, décédée le 6 mai 2011. Elle était une professeure retraitée de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

Gilberte LeBlanc, décédée le 14 mai 2011. Elle était une professeure retraitée de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

Mylène McGraw, décédée accidentellement le 7 juin 2011. Elle était une étudiante au Campus de Shippagan.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue à Lacina Coulibaly, professeur au Campus d'Edmundston; Marie-France Doucet, présidente de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton, Campus de Moncton; Patrick Lavoie, étudiant au Campus d'Edmundston et Milaine Roy, étudiante au Campus de Shippagan.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Modifications :

- ▶ Ajout du point 12.1.5 Nominations : directrice de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales - Décision - Y. Fontaine.
- ▶ Le point 12.3.1 sera pour décision.
- ▶ Ajout du point 12.3.2 Nominations - Décision - Y. Fontaine.
- ▶ Ajout du point 16.1 Nominations au Conseil des gouverneurs - Décision - A. Daneault.
- ▶ Ajout du point 16.2 Nominations à des comités du Conseil des gouverneurs - Décision - A. Daneault.
- ▶ Les points 17.1 et 17.2 seront présentés par Y. Fontaine.
- ▶ Ajout du point 19.01 Convention de location - Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick - Décision - N. El-Jabi.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)**R : 01-CGV-110611**

Ghislain LeBlanc, appuyé par Patrick Lavoie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Voir le Document B, p. 1-13

Le Conseil des gouverneurs a reçu quatre correspondances au sujet de la nomination de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales.

- 7.1 Lettre datée du 19 mai 2011 de Ghislain LeBlanc, président de la FÉÉCUM, adressée au président du Conseil des gouverneurs, André G. Richard.
- 7.2 Lettre datée du 24 mai 2011 de Michel Cardin, président de l'ABPPUM, adressée aux membres du Conseil des gouverneurs.
- 7.3 Courriel daté du 31 mai 2011 de Serge Rousselle, professeur titulaire et docteur en droit, adressé aux membres du Conseil des gouverneurs.
- 7.4 Courriel daté du 7 juin 2011 de Serge Rousselle, professeur titulaire et docteur en droit, adressé aux membres du Conseil des gouverneurs.

Ces correspondances seront examinées au point 12.3.1 de l'ordre du jour.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-110416**Corrections :**

- ▶ À la page 6, point 11, dernier paragraphe, quatrième ligne, il faut lire : «... l'écart dans les revenus et l'écart dans les dépenses en ressources professorales d'un campus à l'autre.
- ▶ À la page 14, point 18, au paragraphe Rapport du Comité plénier, cinquième ligne, il faut lire : « ...et les observations du Comité d'équité en matière d'emploi. »

R : 02-CGV-110611

Alain Bossé, appuyé par Louis Léger, propose :

« Que le procès-verbal CGV-110416 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport verbal qui porte sur les points suivants : a) Nomination de Marie-Linda Lord au poste de vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales; b) Cérémonies de Collation des diplômes à Shippagan, Edmundston et Moncton; c) Inscriptions des étudiantes et des étudiants; d) Santé; et e) Négociations collectives.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Au sujet de la nomination de Marie-Linda Lord, le recteur et vice-chancelier explique que, à la suite de cette nomination, plusieurs réactions ont paru dans les médias écrits, télévisés et électroniques. En réponse à ces réactions, l'Université de Moncton a publié des communiqués de presse et a participé à des émissions radiophoniques et télévisées afin d'expliquer le processus d'embauche et de nomination pour le poste. Un avis juridique indépendant, portant sur la question, a été obtenu.

Au sujet des cérémonies de Collation des diplômes, celles-ci ont eu lieu le 13 mai au Campus de Shippagan, le 14 mai au Campus d'Edmundston et le 21 mai au Campus de Moncton. Pour l'année 2010-2011, on compte 1111 diplômées et diplômés, dont 68 à Edmundston, 900 à Moncton et 94 à Shippagan. Les grades de doctorat *honoris causa* ont été remis à James D. Irving et Suzie LeBlanc. La médaille d'honneur de l'Université de Moncton a été remise au Dr Jeannot Castonguay.

Par ailleurs, au sujet des inscriptions des étudiantes et des étudiants pour l'année 2011-2012, une diminution d'environ 100 étudiantes et étudiants est à prévoir. L'objectif de 5000 étudiantes et étudiants par année sera plus difficile à atteindre en raison du bassin de recrutement qui diminue annuellement.

Dans le domaine de la santé, les pourparlers se poursuivent avec les ministres francophones de la province afin d'établir un Centre de santé pour femmes au Campus de Moncton. Et enfin, au niveau des négociations collectives avec les corps professoraux, celles-ci se poursuivent dans les trois campus.

R : 03-CGV-110611

Alvery (Bill) Ferguson, appuyé par Milaine Roy, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport verbal du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-110502, CEX-110511 ET CEX-110609

R : 04-CGV-110611

Bill Lévesque, appuyé par Léandre Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux CEX-110502, CEX-110511 et CEX-110609. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)

12.1 CEX-110502

12.1.1 Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada

Ce point revient au point 17.2 de l'ordre du jour.

12.1.2 Inscriptions à la session d'hiver (Faculté de foresterie)

Le recteur et vice-chancelier explique qu'un groupe de travail a été mis sur pied pour examiner les enjeux et les défis liés au développement de la Faculté de foresterie. Une démarche est en cours afin de préparer un mandat qui sera donné à une experte ou un expert externe de haut calibre pour assister le groupe dans l'étude du dossier. Le groupe de travail est d'avis qu'il faut donner une nouvelle dynamique aux programmes en foresterie.

Un gouverneur suggère qu'il serait approprié de nommer au sein du groupe de travail une personne de l'industrie forestière. Cette suggestion est notée.

12.1.3 Rencontre avec les ministres francophones du Cabinet

Quelques rencontres ont eu lieu avec les ministres francophones de la province afin de discuter de nouveaux projets tels le Centre de santé pour femmes, la gouvernance du Centre hospitalier universitaire et l'établissement d'un laboratoire humide central dans le cadre du projet UdeM Développement Inc.

12.1.4 Rapport des ressources humaines

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-030426) et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH :

Campus de Moncton (UMCM)

Le professeur **Jeremy HEYHOE** (Département d'histoire et de géographie) a été nommé directeur par intérim de son Département pour un mandat débutant le 7 février 2011 jusqu'au 30 juin 2011, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **Jeremy HEYHOE** (Département d'histoire et de géographie) a été nommé directeur de son Département pour un mandat régulier de trois ans, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2014, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **Guy VINCENT** (Département d'histoire et de géographie) a été nommé directeur adjoint par intérim de son Département pour un mandat débutant le 7 février 2011 jusqu'au 30 juin 2011, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **Guy VINCENT** (Département d'histoire et de géographie) a été nommé directeur adjoint de son Département pour un mandat régulier de deux ans, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2013, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

12.1.5 Nomination : directrice de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales

R : 05-CGV-110611

Yvon Fontaine, appuyé par Danys Delaquis, propose :

*« Que **Natalie Carrier** soit nommée directrice de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales pour un mandat régulier de cinq ans à compter du 1^{er} juillet 2011. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12.2 CEX-110511

12.2.1 Nomination de cadre (poste de VRAEI)

À la suite de la nomination de Marie-Linda Lord au poste de vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales le 16 avril dernier, des réactions traitant de cette nomination ont paru dans les médias écrits, télévisés et électroniques. Le Comité exécutif a tenu une réunion extraordinaire le 11 mai afin d'examiner le dossier. Après discussion, le Comité exécutif a adopté deux propositions à l'unanimité, soit que le Comité exécutif donne son appui indéfectible et manifeste sa grande confiance envers le recteur et vice-chancelier dans le dossier de cette nomination et qu'il autorise la direction à retenir les services d'une avocate ou d'un avocat afin d'examiner la nature des propos tenus par le candidat Serge Rousselle.

Une note à cet effet a été envoyée aux membres du Conseil des gouverneurs le 12 mai 2011 et un mandat a été donné à un conseiller juridique indépendant.

12.3 **CEX-110609**

12.3.1 **Dossiers du Conseil des gouverneurs (poste de VRAEI)**

Présentation du président du Conseil des gouverneurs

Le président attire l'attention des membres sur le dossier portant sur la nomination de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales, nomination qui a été adoptée le 16 avril dernier par le Conseil des gouverneurs. Il explique que le Comité exécutif s'est réuni le 9 juin afin de revoir l'ensemble du dossier, notamment les correspondances reçues conformément à la *Politique relative au traitement de la correspondance adressée au Conseil des gouverneurs*. Le président présente le contenu des correspondances reçues, soit celles de Ghislain LeBlanc, président de la FÉÉCUM, de Michel Cardin, président de l'ABPPUM et de Serge Rousselle, candidat au poste.

Le président explique le contenu des lettres en notant que la FÉÉCUM et l'ABPPUM demandent la révision de la *Politique de sélection des cadres*. De plus, l'ABPPUM et Serge Rousselle demandent la nomination d'une ou d'un commissaire indépendant pour mener une enquête sur le processus d'embauche du poste. Le président note aussi que la FÉÉCUM demande une révision de la *Politique d'équité en matière d'emploi*. Enfin, il explique que le courriel de Serge Rousselle du 7 juin laisse entendre que ce dernier va entreprendre des procédures judiciaires par rapport à ce dossier.

Le président rappelle qu'un processus de révision de la *Politique d'équité en matière d'emploi* est en cours depuis un certain temps. Un rapport a été préparé par un consultant externe et présenté au Service des ressources humaines en 2009. Un plan de travail a été développé en 2010 et des consultations auprès de divers interlocuteurs doivent avoir lieu prochainement.

Au sujet de la *Politique de sélection des cadres*, le président rappelle que l'ABPPUM avait commencé un travail de réflexion par rapport à celle-ci. De plus, il indique que le Comité exécutif est d'avis que les raisons pour examiner la Politique ne sont pas exprimées dans les correspondances reçues, mais que des améliorations pourraient possiblement être apportées. Il rappelle que la dernière révision de cette politique remonte à l'année 2002.

Le président explique qu'un avis juridique a été obtenu au sujet des propos tenus par Serge Rousselle, candidat au poste. Selon le conseiller juridique, maître Philippe Eddie, c.r., le processus d'embauche menant à la nomination de Marie-Linda Lord au poste de vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales a été respecté.

Enfin sur l'ensemble du dossier, le président explique qu'il est préoccupé par le manque de confidentialité apparent entourant ce dossier, et ce au niveau du Conseil des gouverneurs et au niveau du Comité consultatif de sélection. Il indique que si l'on se fie au courriel du 7 juin de Serge Rousselle, certains membres du Conseil des gouverneurs ont porté à son attention des documents qui étaient confidentiels au moment de l'envoi. Sur ce point, le président rappelle les règles relatives à la confidentialité et en fait la lecture. Le président demande aux membres de respecter la politique intitulée *Responsabilités des membres du Conseil des gouverneurs et du Comité exécutif de l'Université de Moncton*.

Discussion des membres

Plusieurs membres du Conseil expriment l'importance de respecter les règles de confidentialité liées non seulement aux travaux du Conseil des gouverneurs, mais aussi à ceux des comités de sélection. La question de la remise de documents confidentiels aux journalistes pour une diffusion dans les médias est préoccupante. Plusieurs membres expriment qu'il s'agit là d'un manque de respect profond pour les candidates et les candidats au poste.

Le président de l'ABPPUM rappelle le contenu de la correspondance de l'ABPPUM. L'ABPPUM et les associations professorales des campus d'Edmundston et de Shippagan souhaitent que le Conseil des gouverneurs entame un exercice démocratique, soit celui de procéder à la nomination d'une ou d'un commissaire qui aurait le mandat de faire une enquête sur le processus d'embauche de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales. Il rappelle que l'Université de Moncton est une institution publique et non pas une entreprise privée. Selon le président de l'ABPPUM, le fait que les gens aient eu un besoin d'exprimer sur la place publique leur mécontentement traduit l'importance du dossier.

12.3.1 Dossiers du Conseil des gouverneurs (poste du VRAEI) (suite)

Plusieurs membres indiquent avoir été surpris par l'ampleur du dossier. Un gouverneur demande pourquoi le dossier a pris une telle importance. Le président du Conseil rappelle qu'un communiqué de presse de la FÉÉCUM a été publié à la suite de la réunion du 16 avril ainsi qu'une lettre ouverte de Serge Rousselle aux membres du Conseil des gouverneurs, lettre publiée dans l'Acadie Nouvelle. Monsieur Rousselle contestait le processus d'embauche, mais aussi présentait des propos qui portaient atteinte à l'intégrité même du recteur et vice-chancelier. Devant ces propos, l'Université s'est vue dans l'obligation de défendre le processus d'embauche. Ceci a été fait de plusieurs façons, notamment par des entrevues à la radio et à la télévision, ainsi que des articles dans les journaux. Par la suite, des correspondances de l'ABPPUM, de la FÉÉCUM et de Serge Rousselle ont été envoyées au Conseil des gouverneurs.

Le recteur et vice-chancelier explique que devant ces réactions, le Comité exécutif a décidé d'obtenir un avis juridique indépendant. De plus, une demande de renseignements auprès de Marie Brunelle, ancienne coordonnatrice en matière d'équité, entre 1998 et 2005, a été obtenue. Celle-ci, dans un courriel, explique la procédure utilisée quand il s'agissait d'un poste ciblé. On peut y lire que, entre autres, lorsqu'il s'agissait d'un poste de vice-recteur, l'avis du Comité d'équité était envoyé au Conseil des gouverneurs.

Le président de la FÉÉCUM rappelle qu'il était membre du Comité consultatif de sélection pour le poste de vice-rectrice, vice-recteur aux affaires étudiantes et internationales. Il indique avoir été surpris d'apprendre, à la réunion du Conseil des gouverneurs du 16 avril, la nature des observations du Comité d'équité en matière d'emploi. Il indique aussi n'avoir reçu que le 20 avril les documents afférents à la *Politique d'équité en matière d'emploi*. Il réitère que la FÉÉCUM travaillera avec la nouvelle vice-rectrice et que le fait d'avoir communiqué à la communauté un désaccord avec les politiques d'embauche ne doit pas être interprété comme une attaque à l'intégrité du recteur et vice-chancelier. Sur la question de la confidentialité, le président de la FÉÉCUM indique ne pas avoir constaté de manquements pendant les huit mois de travaux du Comité consultatif de sélection.

Par ailleurs, une gouverneure exprime le fait qu'elle avait compris que le Comité d'équité en matière d'emploi avait fait une recommandation au Conseil des gouverneurs plutôt que donner un avis ou des observations. Malgré ceci, elle est d'avis que la *Politique d'équité en matière d'emploi* a été respectée. Elle suggère que l'on clarifie le langage de la *Politique d'équité en matière d'emploi*.

Enfin, plusieurs membres ont rappelé qu'il s'agit d'un privilège d'être membre du Conseil des gouverneurs. Plusieurs reconnaissent que la liberté universitaire est une valeur qui doit être protégée. Plusieurs rappellent que le Conseil des gouverneurs doit veiller à la bonne gestion de l'Université et qu'il doit parfois prendre des décisions difficiles. D'autres indiquent que les membres du Conseil des gouverneurs ont eu le privilège de poser toutes leurs questions pendant la réunion du 16 avril et que la décision a été prise librement.

La recommandation suivante est mise aux voix. Le vote secret a été demandé par un membre. Celui-ci n'a pas eu l'appui de cinq membres.

R : 06-CGV-110611

Louis Léger, appuyé par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

« Le Conseil des gouverneurs statue comme suit : que le Conseil des gouverneurs confirme sa décision du 16 avril 2011 relativement à la nomination de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales; qu'il confirme la régularité procédurale dans l'attribution du poste tel que constaté par le conseiller juridique; que les informations nécessaires pour cette prise de décision ont été reçues par les membres du Conseil des gouverneurs; et que le Conseil des gouverneurs considère que le dossier portant sur l'attribution de ce poste est maintenant clos. »

Vote sur R06

Pour 15

Contre 3

Abstentions 2

ADOPTÉE

12.3.1 Dossiers du Conseil des gouverneurs (poste du VRAEI) (suite)

R : 07-CGV-110611

Ghislain LeBlanc, appuyé par Louis Léger, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs demande au Comité de gouvernance de réviser la Politique de sélection des cadres afin de faire des modifications le cas échéant. »

Amendement

R : 08-CGV-110611

Jean Soucie, appuyé par Léandre Cormier, propose :

« Que l'on ajoute la condition suivante : et qu'un rapport soit présenté au Conseil des gouverneurs d'ici douze mois. »

Vote sur R08	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

Vote sur R07(amendée)	unanime	ADOPTÉE
-----------------------	---------	---------

La proposition R : 07-CGV-110611 amendée se lira comme suit :

« Que le Conseil des gouverneurs demande au Comité de gouvernance de réviser la Politique de sélection des cadres afin de faire des modifications, le cas échéant, et qu'un rapport soit présenté au Conseil des gouverneurs d'ici douze mois. »

À la suite du vote, le président de la FÉÉCUM a voulu revenir sur une question soulevée lors de la discussion du Comité plénier le 16 avril dernier relativement à la nomination au vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. Le président du Conseil indique au président de la FÉÉCUM qu'il est *hors d'ordre* et que le but du Comité plénier est d'assurer des échanges confidentielles.

12.3.2 Nominations

Dérogation

R : 09-CGV-110611

Annie C. Daneault, appuyée par Yves Gagnon, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs déroge à l'article 16(4) des Statuts et règlements afin de recevoir une demande de nomination pour les postes suivants : vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, vice-doyen de la Faculté d'administration et directeur de l'École de kinésiologie et de récréologie. »

Vote sur R09	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

Vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche

R : 10-CGV-110611

Yvon Fontaine, appuyé par Bill Lévesque, propose :

*« Que **François Vigneau** soit nommé au poste de vice-doyen par intérim de la Faculté des études supérieures et de la recherche pour la période allant du 1^{er} juin 2011 au 31 décembre 2011. »*

Vote sur R10	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

12.3.2 **Nominations** (suite)**Vice-doyen de la Faculté d'administration****R : 11-CGV-110611**

Yvon Fontaine, appuyé par Ghislain LeBlanc, propose :

*« Que **Gérard Fillion** soit nommé au poste de vice-doyen de la Faculté d'administration pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

Directeur de l'École de kinésiologie et de récréologie**R : 12-CGV-110611**

Yvon Fontaine, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte une prolongation du mandat de **Jean-Guy Vienneau** pour le poste de directeur par intérim de l'École de kinésiologie et de récréologie pour la période allant du 1^{er} août 2011 au 31 décembre 2011. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

Pause de 10 h 58 à 11 h 10.

13. RAPPORT DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-110506

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le rapport de la réunion du Sénat académique.

14. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-110315

Voir le Document E, p. 1-33

R : 13-CGV-110611

Yvon Fontaine, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-110315. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)**15.1 Nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif)**

Le nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) compte 120 crédits et s'articule autour de deux thèmes, soit la gestion financière (finances coopératives) et la gestion des valeurs mobilières. Le programme prévoit trois stages rémunérés.

R : 14-CGV-110611

Patrick Lavoie, appuyé par Vaughne Madden, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif). »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

15.2 Création du Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie)

Voir le Document D, p. 1-95

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le nouveau programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie). Ce programme propose aux étudiantes et aux étudiants deux profils, soit la criminologie appliquée et la recherche criminologique. Le programme s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire de l'étude, de la compréhension et de l'analyse du phénomène criminel.

Le programme nécessitera de nouvelles ressources professorales. À ce sujet, des demandes ont été faites auprès du Service correctionnel Canada de la région de l'Atlantique afin d'obtenir des fonds. Une réponse sera reçue d'ici le 30 juin.

Les membres du Conseil des gouverneurs sont d'avis que ce programme satisfait à la demande. De plus, le Conseil des gouverneurs souhaite que madame Marie-Andrée Pelland soit remerciée pour le travail accompli dans ce dossier long et complexe.

R : 15-CGV-110611

Danys Delaquis, appuyé par Jean Soucie, propose :

« Que, sous réserve de l'obtention du financement demandé à Service correctionnel Canada de la région de l'Atlantique pour lancer le programme, le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie) étant entendu que si aucun financement supplémentaire externe n'est reçu d'ici 2016, les postes accordés pour le programme devront être financés à même les ressources financières et humaines du budget de fonctionnement de la Faculté des arts et des sciences sociales. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

R : 16-CGV-110611

Danys Delaquis, appuyé par Patrick Lavoie, propose :

*« Que **Marie-Andrée Pelland** soit félicitée et remerciée pour le travail accompli dans le dossier du Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie). »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

16. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

16.1 Nominations au Conseil des gouverneurs

Voir le Document E, p. 1-3

André G. Richard s'absente pour cette première résolution.

R : 17-CGV-110611

Alain Bossé, appuyé par Léandre Cormier, propose :

*« Que **André G. Richard** soit nommé membre du Conseil des gouverneurs pour un troisième mandat. »*

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

R : 18-CGV-110611

Yves Gagnon, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

*« Que **Liette Dumas-Sluyter** soit nommée membre du Conseil des gouverneurs pour un troisième mandat. »*

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

16.1 **Nominations au Conseil des gouverneurs** (suite)

R : 19-CGV-110611

Annie C. Daneault, appuyée par Daniel Hétu, propose :

« Que **Georges Arsenault** soit nommé membre du Conseil des gouverneurs pour un deuxième mandat. »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

16.2 **Nominations à des comités du Conseil des gouverneurs**

Voir le Document F, p.1-4

16.2.1 **Comité de placement**

R : 20-CGV-110611

Léandre Cormier, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que **Gilles Lepage** soit nommé membre du Comité de placement, comme expert non employé de l'Université de Moncton, pour un deuxième mandat de trois ans (2011-2014). »

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

16.2.2 **Comité de vérification**

R : 21-CGV-110611

Annie C. Daneault, appuyée par Alain Bossé, propose :

« Que **Paul Bérubé** soit nommé membre du Comité de vérification, comme expert non employé de l'Université de Moncton, pour un troisième mandat de trois ans (2011-2014). »

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

R : 22-CGV-110611

Annie C. Daneault, appuyée par Milaine Roy, propose :

« Que **Rolland LeBouthillier** soit nommé membre du Comité de vérification, comme expert non employé de l'Université de Moncton, pour un premier mandat de trois ans (2011-2014). »

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

17. **RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**

En l'absence de la présidente du Comité de finance, Lise Bastarache, le recteur et vice-chancelier présente les éléments du rapport du Comité de finance.

17.1 **Négociations collectives**

Le recteur et vice-chancelier rappelle qu'un mandat de négociation avait été donné à la direction pour qu'elle entame des négociations collectives avec le corps professoral du Campus d'Edmundston. Les négociations sont en cours et plusieurs rencontres sont prévues entre le 18 et 30 juin.

Par ailleurs, lors de la réunion du 10 mai du Comité de finance, un mandat a été donné à la direction de négocier une convention collective avec les corps professoraux du Campus de Moncton et du Campus de Shippagan. L'équipe de négociation de l'Employeur au Campus de Moncton sera composée de Lise Dubois, vice-rectrice adjointe à la recherche

17.1 Négociations collectives (suite)

et doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche, Odette Snow, doyenne de la Faculté de droit et Gilles Roy, vice-doyen de la Faculté d'ingénierie. L'équipe de négociation de l'Employeur au Campus de Shippagan sera composée de Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice et Romain Robichaud, directeur du Service des finances.

Les négociations sont déjà entamées.

17.2 Budget du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada

Voir le Document G, p. 1

Le recteur et vice-chancelier explique que le Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada est en période de transition d'une durée d'un an. Le budget 2011-2012 prévoit une contribution de l'Université de Moncton de 180 000 \$. De plus, il prévoit une subvention de 150 000 \$ d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cette subvention fédérale n'est pas encore confirmée et, advenant l'impossibilité de l'obtenir, des mesures de diminution des dépenses dans des postes budgétaires seront entreprises.

Le recteur et vice-chancelier explique que la période de transition consistera à réorganiser le Centre en mettant sur pied une nouvelle structure organisationnelle et un nouveau plan d'affaires.

R : 23-CGV-110611

Alain Bossé, appuyé par Bill Lévesque, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2011-2012 du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada. »

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

18. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le Comité de vérification s'est réuni le 10 mai afin de discuter du dossier de la *Politique des achats, des biens et des services*, des régimes de fonds de dotation et d'un nouveau mandat de vérification portant sur l'environnement des contrôles du système informatique.

18.1 Politique des achats, des biens et des services

Voir le Document H, p. 1-24

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que, à la demande du Conseil des gouverneurs, des modifications ont été apportées à la première version de la *Politique des achats, des biens et des services*.

R : 24-CGV-110611

Yves Gagnon, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte la Politique des achats, des biens et des services. »

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

R : 25-CGV-110611

Ghislain LeBlanc, appuyé par Louis Léger, fait la proposition suivante :

« Que le Comité de vérification examine l'ajout d'une considération environnementale au point 4.1 de la Politique des achats, des biens et des services et qu'il en fasse rapport au Conseil des gouverneurs en septembre 2011. »

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le recteur et vice-chancelier explique que le Comité s'est réuni le 10 mai 2011. Le Comité a discuté de la performance des gestionnaires, d'un départ important chez le gestionnaire Jarislawsky Fraser, des régimes de pension et du fonds de dotation du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada. De plus, il a donné son appui à la nomination de Gilles Lepage pour un deuxième mandat de trois ans au sein du Comité.

19.01 CONVENTION DE LOCATION - CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que, avant l'exécution d'une convention de location d'espace pour le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, le Conseil des gouverneurs doit donner son aval à l'entente. Il s'agit de la location de lieux situés au deuxième étage du Pavillon J.-Raymond-Frenette. Le bail serait d'une durée de 10 ans avec une date d'entrée en vigueur rétroactive, le 1^{er} février 2009, et une date d'expiration fixée au 31 janvier 2019. Une option de renouvellement de cinq ans est prévue à la fin du bail.

R : 26-CGV-110611

Ivan Robichaud, appuyé par Jean Soucie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs donne son aval à la signature d'un affidavit de passation d'acte par une corporation relativement à la convention de location proposée entre l'Université de Moncton et Sa Majesté la Reine du chef de la Province du Nouveau-Brunswick pour le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. »

Vote sur R26

unanime

ADOPTÉE

20. PRÉSENTATION SUR LES PROGRAMMES DU CAMPUS DE SHIPPAGAN

À l'aide de diapositives électroniques, la vice-rectrice du Campus de Shippagan présente une rétrospective des dix dernières années au Campus de Shippagan. Elle passe en revue les programmes d'études, les recherches subventionnées, les activités entourant le 50^e anniversaire et les perspectives d'avenir.

Au niveau des programmes d'études, la vice-rectrice explique que les programmes de baccalauréats doivent trouver leur élan. Une période de sept ans s'avère nécessaire avant de connaître l'impact du programme selon elle. En ce qui concerne ces programmes et les nouveaux programmes, la vice-rectrice explique que ceux-ci doivent être conçus en exigeant peu ou pas de ressources supplémentaires. Les cours offerts doivent être rentabilisés. Elle rappelle que le Campus de Shippagan compte 3000 diplômées et diplômés.

Le Campus de Shippagan a un impact économique de près de 21,7 M\$. Il compte 171 emplois directs ou indirects dans l'économie régionale, dont 38 professeures et professeurs. Les revenus injectés dans l'économie locale pour l'achat de biens et services sont estimés à 1,86 M\$. Notons que 75 % des professeures et des professeurs détiennent ou sont en instance de Ph. D.

Au sujet des domaines de spécialisation, notons les activités diverses de spécialisation, notamment celles du Centre international d'apprentissage du français (CIAF), du programme de la gestion de l'information et du programme de la gestion intégrée des zones côtières. Des infrastructures nouvelles ont été aménagées comme le Laboratoire en gestion intégrée des zones côtières, le Laboratoire de microspectroscopie FTIR et Raman ainsi que le Carrefour de la Recherche et Développement.

Un regard sur les activités de recherche et développement nous apprend que, depuis 2003, l'on note une croissance significative dans les retombées liées aux subventions reçues, passant d'environ 50 000 \$ par année en 2003 à près de 756 000 \$ en 2010.

20. PRÉSENTATION SUR LES PROGRAMMES DU CAMPUS DE SHIPPAGAN (suite)

Enfin, les perspectives d'avenir sont intéressantes. On constate un intérêt pour la mise sur pied d'un Centre de recherche sur la ruralité, un Centre d'excellence en technologie langagière et traduction ainsi qu'un nouveau programme de baccalauréat en technologie appliquée. Au sujet des collaborations avec les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, on notera des percées au niveau des programmes articulés et des transferts de crédits.

Le président remercie la vice-rectrice pour cette présentation.

21. AFFAIRES NOUVELLES

21.1 Site Web du Comité de sélection pour le poste de rectrice et vice-chancelière ou de recteur et vice-chancelier

La secrétaire générale explique qu'un nouveau site Web a été créé, soit celui du Comité de sélection pour le poste de rectrice et vice-chancelière, recteur et vice-chancelier. Ce site est composé notamment de l'annonce du poste, de liens avec le chercheur de cadres, des documents souvent consultés et autres informations pertinentes. L'adresse du nouveau site est le www.umoncton.ca/selection-rectorat.

21.2 Remerciements

Le président remercie monsieur Luc Vigneault qui termine son mandat.

Le président et le recteur et vice-chancelier remercient chaleureusement monsieur Nassir El-Jabi qui termine huit années au poste de vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. Tous reconnaissent la grande contribution du vice-recteur, son dévouement, son intelligence, sa capacité de gérer des dossiers difficiles et sa grande modestie. Monsieur El-Jabi poursuivra sa carrière de professeur-chercheur à la Faculté d'ingénierie.

Applaudissements.

R : 27-CGV-110611

Yvon Fontaine, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que **Nassir El-Jabi**, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines soit remercié pour les nombreux services rendus à l'Université de Moncton et au Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R27

unanime

ADOPTÉE

22. PROCHAINES RÉUNIONS

Les prochaines réunions du Conseil des gouverneurs (réunion annuelle et réunion régulière) auront lieu à Edmundston le 17 septembre 2011.

23. CLÔTURE

La réunion se termine à 12 h 40.

Contresigné le

André G. Richard, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale